

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

LE PREMIER MILLION

Le capital inaliénable de la Caisse Nationale d'Economie a atteint le premier million, il l'a dépassé, et il ne cesse de s'accroître, de jour en jour, pour ainsi dire.

L'occasion du premier million de dollars nous semble propice pour rappeler les origines de cette oeuvre vraiment nationale, pour en raconter la genèse demeurée obscure, pour parler de ses très modestes débuts et de l'avenir qu'on est en droit d'en attendre, maintenant qu'elle a pris des proportions inconnues en Amérique dans des entreprises de ce genre.

L'IDEE PREMIERE

Vers l'année 1894, M. Arthur Gagnon, qui était dans le commerce de nouveautés, médita longuement sur un fait qu'il avait presque constamment sous les yeux : Si cinq marchands sur cent se retiraient des affaires, après fortune faite, les quatre-vingt-quinze autres, ou bien vivaient de leur commerce durant toute leur existence, ou bien se voyaient acculés à la faillite, après avoir bien, ou peut-être trop bien vécu; après avoir connu la prospérité, ils se trouvaient sans la moindre épargne pour leur assurer une vieillesse indépendante ou alléger un peu les rigueurs de leur sort lorsqu'ils étaient contraints, en pleine maturité, de recommencer leur carrière commerciale au bas de l'échelle.

Dès qu'il eût constaté le mal, M. Gagnon n'eut plus de repos qu'il n'y eût trouvé remède. Et c'est ainsi qu'il fut amené à songer à la mutualité, qui arrive presque à faire des miracles, à

une organisation qui permit aux marchands de profiter, pendant les mauvaises années, de leurs épargnes amassées pendant les bonnes années, et auxquelles une sage administration aurait fait donner le maximum de rendement compatible avec la plus rigoureuse sécurité.

M. Gagnon exposa son idée aux membres de la Société des Marchands; l'idée fut approuvée par la plupart d'entre eux, mais ils ne se trouvaient pas en nombre suffisant pour en assurer la réalisation avec des chances de succès certain.

L'idée en resta donc là.

LE PROJET PREND CORPS

Le 31 décembre 1894, M. Arthur Gagnon abandonnait son commerce, et, en février 1896, il prenait possession de son bureau au Monument National, en qualité d'administrateur de l'immeuble, et de trésorier de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Mais il n'avait pas renoncé à son idée de mutualité; bien au contraire, à peine installé au Monument national, il entrevoyait le moyen de la mettre à exécution.

Il ne tarda pas à se rendre compte, en effet, que la Société Saint-Jean-Baptiste offrait précisément les éléments que la Société des Marchands n'avait pu lui fournir en quantité suffisante; et qu'elle possédait en outre, une organisation toute faite, susceptible de se développer pour ainsi dire à l'infini, et sur laquelle l'entreprise qu'il entrevoyait pouvait se greffer, non pas en parasite, mais pour la renforcer.